

Bayet, le 26 janvier 2023

## Une convention de 5M€ entre le Département de l'Allier et le syndicat départemental d'énergie de l'Allier.

Le conseil départemental de l'Allier a renouvelé son partenariat avec le Syndicat départemental d'énergie (SDE) prévoyant un soutien annuel de 1 M€ sur 5 ans, soit 5 M€ entre 2022 et 2026 ; un engagement qui s'inscrit dans le prolongement des nouvelles orientations stratégiques de la collectivité en matière de sobriété énergétique et de production d'énergies renouvelables. Objectif : améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics ainsi que l'équipement en LEDS pour l'éclairage public afin de réduire les dépenses. A l'occasion du renouvellement de cette convention a été visitée le chantier de travaux dédiés à la chaufferie bois de la commune de Bayet, qui reflète de manière concrète le partenariat entre le Département et le SDE03.

Ce jeudi 26 janvier 2023, le conseil départemental de l'Allier a renouvelé son soutien au Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE03), au travers d'une nouvelle convention 2022-2026. Elle prévoit un soutien financier annuel du Département à hauteur de 1 M€. **Ce partenariat doit permettre d'accélérer l'équipement en LED pour l'éclairage public**, diminuant de fait les dépenses engendrées. Objectif : atteindre 75 % de luminaires de type LEDS d'ici 2026. *"Le Département est une fois encore aux côtés des collectivités qui se doivent d'assurer un service de qualité aux Bourbonnais"*, a déclaré Claude RIBOULET, Président du conseil départemental de l'Allier.

Un partenariat qui pour le Département s'inscrit en lien direct avec le tout nouveau rapport cadre adopté en décembre dernier, stratégie qui affirme les grandes orientations et les principales propositions d'un nouvel engagement en faveur de la sobriété énergétique et des énergies renouvelables, avec notamment pour ambition **d'être capable de produire toute l'énergie consommée sur le département d'ici 2035**.

### La convention 2022-2026 entre le Département et le Syndicat départemental d'énergie de l'Allier 03

Le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Allier (SDE03) a été créé en 1936. Syndicat mixte fermé, il regroupe actuellement 11 EPCI à fiscalité propre et toutes les communes du Département. Cette nouvelle convention, votée par l'Assemblée départementale en décembre 2022 pour une durée de 5 ans, est construite autour d'un programme d'actions se décomposant en 3 grands objectifs, plus que jamais essentiels à tous : l'efficacité énergétique des bâtiments publics et l'autoproduction, l'aménagement des réseaux dans les espaces publics et la mobilité durable. Un partenariat pour lequel le Département s'engage à accorder au SDE03, à compter de 2022 et jusqu'en 2026 inclus, une enveloppe annuelle de 1 M€, soit 5 M€ sur cinq ans pour le financement du programme global de travaux répondant aux objectifs suivants :

#### Efficacité énergétique des bâtiments publics et autoproduction

Le SDE 03 accompagne les communes dans l'inventaire des bâtiments publics et de leurs relations fonctionnelles énergétiques, le suivi de leurs consommations et les solutions retenues par les communes. Lorsqu'il est pertinent, le recours aux chaufferies biomasse reste une solution lourde en investissement à laquelle s'ajoute une complexité d'exploitation, ce qui conduit parfois les communes à souhaiter transférer cette gestion au SDE03. **Le soutien du Département portera sur la construction de chaufferies destinées aux bâtiments publics.**

L'autoproduction d'électricité, notamment d'origine photovoltaïque, à destination de plusieurs bâtiments d'une même commune est désormais facilitée par les dispositions réglementaires édictées en 2021. La hausse des prix de l'électricité renforce considérablement l'intérêt et l'urgence à généraliser ce type de dispositif pour échapper à une trop forte exposition aux hausses de prix. **Le**

**soutien du Département a porté précédemment sur les premières installations photovoltaïques de ce type d'autoconsommation** entreprises par les communes et s'appliquera désormais à la prise en charge des études de faisabilité nécessaires à la généralisation de l'autoconsommation collective.

Enfin, des dispositifs innovants de stockage d'énergie fixes ou liés aux batteries de véhicules, d'intégration dans les bâtiments publics de systèmes power to gaz mixant « méthane électricité hydrogène », de consommation et d'injection sur les réseaux publics pourront être étudiés dans cette période par le SDE03 et éventuellement proposés pour un soutien du Département.

#### Aménagement des réseaux dans les espaces publics

Le SDE 03 souhaite accompagner les démarches du Conseil Départemental relatives à l'attractivité du Territoire et à la reconquête des centres villes et centres bourgs. Pour cela il est nécessaire de poursuivre les opérations permettant l'enfouissement des réseaux et la rénovation des installations d'éclairage public (avec une priorité donnée aux installations bordant des monuments historiques et/ou dans les zones où le caractère du bâti le justifie). La coordination avec un génie civil permettant un réseau interne de télécommunications sera proposée aux communes qui le souhaitent. **Le soutien du Département portera sur les dépenses de construction de réseau et de modernisation des foyers lumineux.** Un rythme annuel de 15 opérations d'enfouissement, 6 opérations de mise en valeur de bâtiments et 25 opérations de modernisation de foyers lumineux peut être visé pour permettre d'atteindre à terme un taux d'équipement en foyers de type LEDS de 75%.

#### Mobilité durable

Cette action permettra le soutien aux travaux complémentaires au déploiement de la recharge des véhicules électriques, hors dépenses prises en charge dans le cadre de la délégation de service public en vigueur entre le SDE 03 et la société EasyCharge (SPBR1). Il pourra également être nécessaire de soutenir l'installation de service de recharge en GNV ou hydrogène. Au sein du programme de mobilité durable, il pourra être envisagé d'accompagner les installations de bornes de recharges pour vélos électriques, sur l'itinéraire de la Via Allier développé par le Département. **Le soutien du Département portera sur l'investissement dans des bornes rapides nécessaires en complément de l'offre existante ou future portée par les opérateurs privés.**

#### **Focus sur la chaufferie bois de Bayet**

##### Description du projet

La chaufferie bois de la commune de Bayet a pour objectif de réduire les fractures énergétiques de la commune, de maintenir un dynamisme local, ainsi que de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La mise en place d'une chaufferie à bois et de son silo à proximité d'une école vient remplacer des anciens systèmes de chauffages au gaz et électriques. Le réseau de chaleur crée alimente l'école primaire, la crèche, la salle de motricité, la Mairie ainsi que des logements communaux. La subvention du Département s'élève à 59 819 HT.

##### Impacts environnementaux : la valorisation d'une ressource, le bois local.

Le combustible est approvisionné par l'entreprise 3 Bois située à Varennes-sur-Allier, qui fabrique ses granulés avec du bois local récupéré en scierie et en forêt.

##### Description de l'installation

Bâtiment de la chaufferie : maçonnerie bardée de bois.

Silo maçonnerie de 9t.

Chaudière bois : Froling.

Puissance : 100 kw.

Consommation annuelle : 45T par an.